



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### 1<sup>er</sup> projet de résolution n° 22-09-0241 pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, aux personnes intéressées par un projet de résolution concernant un projet PPCMOI en vertu du règlement V659-2017-00 et son amendement :

1. Que lors de la séance ordinaire tenue le 19 septembre 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution numéro 22-09-0241 concernant une demande en vertu du règlement numéro V659-2017-00 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et son amendement.

#### Objets du projet de résolution :

Que le projet vise à autoriser la construction d'un (1) bâtiment à usage mixte de deux (2) étages composés de deux (2) locaux destinés à un usage commercial au rez-de-chaussée et de deux (2) unités destinées à un usage résidentiel à l'étage, sur le lot 3 846 038 situé au 722, rue Notre-Dame, dans la zone COM.02. Les zones visées sont plus amplement décrites au tableau suivant :

Zone concernée :	COM.02
Zones contiguës :	COM.03, HAB.17, HAB.18, MIX.08, COM.01, HAB.38, HAB.35, HAB.33
Endroit où se situe le site visé :	722, rue Notre-Dame

Que la zone concernée et les zones contiguës par ce projet de résolution sont également décrites au croquis joint au présent avis.

Que ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.

2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 17 octobre 2022 à 20 h** à la salle du Conseil, située au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de résolution et l'illustration des zones visées par ce projet de résolution peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville au [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h. Il sera possible de prendre rendez-vous par courriel au [reception@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:reception@ville.saint-remi.qc.ca) ou par téléphone au **450 454-3993, poste 0**.

**LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE L'URBANISME DE LA VILLE, SUR RENDEZ-VOUS, AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.**

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 29 septembre 2022**

**Patrice de Repentigny, notaire  
Greffier**



